

ENSEIGNANT NIVEAU III (E3) MONITEUR FEDERAL 1^{ER} DEGRE (MF1) ISO 24802-2 / CMAS**

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au MF1 ne pourront être prises en compte par le jury que si elles sont dûment mentionnées dans le Livret de formation MF1 (téléchargeable sur <https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>).

Le livret de formation assure le suivi pédagogique du candidat, la traçabilité des situations de formation réalisées ainsi que l'identification progressive des compétences développées dans le cadre du cursus fédéral.

L'ouverture officielle d'un livret de formation commence par la participation à un stage initial MF1 et l'envoi de l'attestation de stage auprès du Centre Fédéral par le tuteur du candidat et le président du club.

Principes d'évaluation des situations pédagogiques

Les situations de formation et de certification visent à apprécier la capacité du candidat à concevoir, conduire, analyser et réguler une action de formation en cohérence avec les cursus fédéraux.

L'évaluation repose notamment sur la capacité du candidat à :

- **Cadrer** une situation de formation
 - **définir des objectifs adaptés** ;
 - identifier les prérequis ;
 - structurer l'activité ;
 - définir les critères de réussite ou d'évaluation.
- **Évaluer** une situation de formation :
 - observer les réalisations ;
 - analyser les comportements et productions ;
 - apprécier l'atteinte des objectifs ;
 - **identifier les écarts.**
- **Adapter** son intervention au public, au milieu et aux situations rencontrées
 - prendre en compte le niveau des pratiquants ;
 - adapter son intervention au public ;
 - adapter son intervention au milieu et aux conditions ;
 - **ajuster son action aux situations rencontrées.**
- **Faire des apports** pédagogiques favorisant les apprentissages et la progression
 - proposer des explications adaptées ;
 - **faire le lien théorie pratique**
 - proposer des consignes ou corrections pertinentes ;
 - **proposer des régulations adaptées.**
- **Assurer la sécurité** lorsque le contexte de l'épreuve le nécessite
 - identifier les risques ;
 - mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées ;
 - assurer la surveillance des pratiquants (cf. positionnement dans la palanquée).

I – DEFINITION DU NIVEAU

Cadre technique, avec un profil de moniteur, capable de :

- organiser, sécuriser et diriger l'activité subaquatique d'un groupe de plongeurs en milieu naturel conformément à la réglementation en vigueur ;
- concevoir, conduire et adapter des situations de formation pratique dans la zone 0-40 m ;
- conduire des situations de formation théorique nécessaires à la formation des plongeurs ;
- participer à la formation et à l'évaluation des cadres techniques de niveau inférieur ou équivalent sous supervision directe d'un MF2 ;
- maîtriser les procédures de prévention, d'assistance et de gestion des situations d'urgence ;
- organiser, encadrer et développer des activités de plongée spécifiques à l'issue d'une formation ou expérience complémentaire.

II - CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN STAGE FINAL CERTIFICATIF

- Être âgé de 18 ans au minimum.
- Être licencié à la FSGT.
- Être titulaire d'un brevet de plongeur justifiant les aptitudes PA60 du Code du sport.
- Être titulaire du brevet d'enseignant niveau II FSGT ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire d'un Livret de formation renseigné et validé par le tuteur dont la durée de validité est limitée à 36 mois (prorogeable 1 fois de 6 mois par dérogation de la Commission Formation).
- Être titulaire du brevet de secourisme PSC ou brevets équivalents.
- Être titulaire du permis bateau de plaisance option côtière au minimum.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau MF2 FSGT.
- Présenter une attestation de participation à un stage initial MF1 ou à un stage fédéral certificatif en tant que stagiaire MF1 en formation.
- Avoir conduit au minimum :
 - 30 séances de situations de formation pratique dont 20 dans le cadre d'une formation PE40, PA40 ou Guide de Palanquée ;
 - 20 séances de situations de formation théorique dans le cadre d'une formation PE40, PA40 ou Guide de Palanquée.

Ces situations de formation sont validées par des enseignants E4 ou des enseignants E3 licenciés à la FSGT sous la responsabilité d'un MF2 FSGT.

- Présenter le 1^{er} jour du stage fédéral, une attestation d'aptitude aux épreuves rappelées en fin de document et figurant dans le livret de formation du stagiaire. La validité de cette attestation d'aptitude est de 9 mois.

Recommandation : La qualification PN-C (Plongeur Nitrox Confirmé) permettra d'assumer le rôle de directeur de plongée E3 avec des plongeurs souhaitant plonger avec un air enrichi conformément au code du sport (A322-72 et annexe III-15a).

III - CONDITIONS DE VALIDATION

La certification du MF1 repose sur une évaluation certificative de synthèse organisée dans le cadre des stages fédéraux.

Les différentes épreuves et situations certificatives visent à apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses compétences techniques, pédagogiques, organisationnelles et sécuritaires dans des situations représentatives de l'activité fédérale.

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage.

Concernant la démonstration de remontée de 25m, si le jury permet au candidat une épreuve de rattrapage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20 au maximum.

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux certificatifs.

La moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10 et cette moyenne est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

Pour les passerelles et équivalences MF1, se reporter au manuel sur le site FSGT plongée <https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/>

IV - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est délivré par le Centre Fédéral au vu :

- des résultats obtenus lors des situations certificatives ;
- de l'attestation de réussite ;
- et des délibérations du jury du stage fédéral certificatif.

MODULE « CAPACITES PHYSIQUES ET TECHNIQUES »

1- Réaliser un 800m PMT.

Fait / Non-Fait

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Condition physique - Gestion de l'effort dans la durée - Maîtrise du déplacement en surface
Eléments observables	- Capacité à maintenir un effort régulier - Capacité à maintenir une ventilation maîtrisée (pas d'essoufflement majeur) - Maîtrise du déplacement surface (prise d'amers)
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté physique nécessitant l'arrêt de l'épreuve - Non-respect des consignes de sécurité
Conditions de réalisation	- Parcours de 800 m en PMT - Réalisation en continu - Temps de référence : maximum 20 min pour les hommes et 21 min pour les femmes - Equipement : ▪ Un vêtement isothermique avec cagoule et un lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18° C. ▪ Maillot de bain autorisé si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18° C

2) Réaliser une démonstration de remontée assistée à 25 m à vitesse contrôlée et assurer le remorquage d'un plongeur en difficulté

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Réaliser une démonstration technique exploitable dans un contexte de formation • Mettre en œuvre une procédure d'assistance adaptée à une situation donnée • Assurer une remontée sécurisée jusqu'à la prise en charge en surface • Maîtriser une remontée assistée à vitesse contrôlée
Eléments observables	- Démonstration lisible et reproductible, adaptée à un objectif de formation • Intervention rapide, adaptée et non précipitée • Gestion de la palanquée • Utilisation prioritaire du gilet comme moteur de remontée • Maîtrise de la vitesse de remontée • Communication claire et rassurante • Stabilisation maîtrisée entre 8 et 6 m avec tour d'horizon avant arrivée surface • Gestion efficace de l'effort pendant le remorquage et la prise en charge surface
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du plongeur assisté ou de la palanquée - Redescente lors de la prise en charge du plongeur en difficulté - Perte de contrôle de la vitesse de remontée (respecter entre 9 et 12m/min – pas plus de 3m à plus de 15m/min) - Utilisation des palmes comme moteur principal de remontée - Absence de surveillance du plongeur assisté - Redescente de plus de 1 m durant la remontée
Conditions de réalisation	- Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 25 m - Conditions précisées par le jury avant la plongée et pouvant évoluer durant la remontée - Après signalisation en surface, remorquage de l'assisté durant 1 minute maximum (à l'appréciation du jury) - Déséquipement de l'assisté en surface

MODULE « FORMER EN PRATIQUE »

3) Développer une séance de pédagogie de la pratique.

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir et conduire une séance de pédagogie pratique adaptée aux objectifs de formation dans l'espace 0-40 m - Construire une progression pédagogique adaptée au niveau des pratiquants - Mettre en œuvre des situations de formation cohérentes avec les compétences recherchées - Adapter son intervention aux caractéristiques du public et aux conditions de réalisation - Évaluer et réguler son action pédagogique - Participer à l'évaluation et à la certification des plongeurs du PE12 au GP
Éléments observables	Capacité à : - cadrer la séance - assurer la sécurité (positionnement) - évaluer - s'adapter - faire des apports pédagogiques
Points de vigilance et de sécurité	- Situation pédagogique inadaptée au niveau des pratiquants - Mise en danger des plongeurs ou non-respect des règles de sécurité - Défaut de surveillance ou de gestion de palanquée - Communication inadaptée ou insuffisante - Absence d'analyse ou de régulation pédagogique
Conditions de réalisation	- Situation réelle de formation durant le stage fédéral - Objectifs, niveau des plongeurs et organisation définis par le jury - Séance intégrant briefing, conduite de séance et débriefing - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

4) Former un encadrant à la conduite d'un baptême

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Former un encadrant à la conduite d'un baptême en référence au cadre fédéral - Transmettre une démarche pédagogique et sécuritaire adaptée à l'activité baptême - Structurer une situation de formation intégrant préparation, conduite et analyse d'un baptême - Sensibiliser aux dimensions relationnelles, sécuritaires et organisationnelles de l'activité - Accompagner un futur encadrant dans l'analyse de sa pratique
Éléments observables	Capacité à : - cadrer la situation de formation (expliquer et justifier les différentes étapes de conduite d'un baptême) - assurer la sécurité - s'adapter - évaluer - faire des apports pédagogiques (accueil, équipement, briefing, conduite de l'immersion, débriefing)
Points de vigilance et de sécurité	- Non-respect des principes sécuritaires liés au baptême - Situation pédagogique inadaptée au niveau de l'encadrant en formation - Défaut de prévention des risques liés au baptême et des barotraumatismes - Communication inadaptée compromettant la compréhension ou la sécurité - Absence d'analyse pédagogique ou de régulation
Conditions de réalisation	- Situation réalisée en contexte réel ou aménagé durant le stage fédéral - L'épreuve prend en compte l'accueil, l'équipement, le briefing, l'immersion et le débriefing - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

5) Développer un exposé de pédagogie appliquée

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Présenter et analyser une situation de pédagogie pratique en référence aux cursus fédéraux « plongeurs » - Construire une progression pédagogique cohérente intégrant les compétences d'autonomie - Justifier les choix pédagogiques, organisationnels et sécuritaires retenus - Expliquer la mise en œuvre d'une situation de formation adaptée aux pratiquants et au contexte - Analyser une situation pédagogique et proposer des adaptations ou régulations pertinentes
Eléments observables	Capacité à : - cadrer une situation pédagogique - justifier ses choix pédagogiques - définir une progression pédagogique - s'adapter - faire des apports pédagogiques - évaluer
Points de vigilance et de sécurité	- Progression pédagogique incohérente ou inadaptée - Absence de prise en compte des conditions de sécurité ou de réalisation - Situation pédagogique non adaptée au niveau des pratiquants - Difficulté à justifier les choix pédagogiques retenus - Absence d'analyse des réalisations ou d'adaptation pédagogique
Conditions de réalisation	- Exposé de 20 minutes suivi d'un entretien avec le jury de 10 minutes - Sujet tiré au sort parmi les thèmes proposés par le jury 30 minutes avant l'épreuve - Épreuve réalisée dans le cadre du stage fédéral certificatif

MODULE « FORMER EN THEORIE »

6) Développer une séance de pédagogie de la théorie.

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir et conduire une séance de pédagogie théorique adaptée aux objectifs de formation - Structurer un contenu cohérent en lien avec les objectifs de formation - Expliquer avec clarté des notions théoriques appliquées à la plongée - Adapter son intervention au public et réguler la séance en fonction des échanges. - Vérifier la compréhension et l'appropriation des notions abordées
Eléments observables	Capacité à : - cadrer la séance (objectif / justification) - faire des apports pédagogiques (lien théorie / pratique) - évaluer (compréhension des participants) - s'adapter (public / échanges) - respecter le timing - Faire participer le public
Points de vigilance et de sécurité	- Exactitude des contenus théoriques et terminologie employée - Cohérence entre le niveau des plongeurs et les notions abordées - Respect du temps prévu et du plan annoncé - Explications ou démonstrations entraînant une incompréhension des notions abordées - Absence de prise en compte des échanges ou difficultés des participants - Difficulté à justifier les choix pédagogiques retenus - Absence de régulation face aux incompréhensions des participants
Conditions de réalisation	- Sujet et niveau définis par le jury en début de stage - Le niveau concerné est compris entre PE12 et GP - La séance porte sur un thème théorique relevant des cursus fédéraux - Les thèmes peuvent notamment concerner : ▪ flottabilité et équilibre ▪ physiopathologie ▪ désaturation ▪ organisation et conduite de palanquée ▪ environnement institutionnel ▪ matériel sous pression Le candidat peut utiliser les supports pédagogiques de son choix L'évaluation porte sur la préparation, l'animation, les régulations et la conclusion de la séance

7) Concevoir et organiser une situation d'évaluation : montrer ses capacités à concevoir, organiser et conduire des séances d'évaluation des connaissances pratiques et théoriques (connaissances d'appui) des plongeurs.

Note minimale : 08/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir un examen théorique conforme au Manuel du Moniteur - Définir des critères d'évaluation et un barème cohérent - Construire une évaluation adaptée au niveau visé.
Eléments observables	- Cohérence de l'examen proposé avec le temps prévu (cf. MdM) - Contenus conformes au Manuel du Moniteur et au livret de formation - Libellés clairs et précis - Contenus limités aux attendus du niveau - Barème précis et cohérent - Évaluation construite autour des attendus minimaux du niveau visé - Lien théorie / pratique présent - Format proposé directement utilisable
Points de vigilance et de sécurité	- Maîtrise des contenus (prérequis) - Cohérence niveau / contenu - Questions ambiguës ou inadaptées au niveau visé - Absence de hors sujet - Barème ou notation incohérents avec les objectifs annoncés
Conditions de réalisation	- Production de sujets d'examen théorie PA40 et GP avec correction et notation - Analyse et régulation durant le stage moniteurs

8) Maîtriser les connaissances utiles à l'enseignement, à l'encadrement et à la direction de la plongée

(Pour être acquis, la moyenne de l'ensemble des 3 thèmes ci-dessous du module doit être au moins égale à 10)

8.1- Physiopathologie : système nerveux (description et fonctionnement, narcose, stress, hyperoxie/hypoxie), système cardio-vasculaire (description et fonctionnement, FOP), système respiratoire (description et fonctionnement, échanges gazeux, surpression pulmonaire, noyade, essoufflement, œdème aigu du poumon), l'oreille (description et fonctionnement des organes de l'audition et de l'équilibre, le son en immersion, barotraumatismes, otites, vertige alterno-barique, ADD).

Note minimale : 08/20

8.2- La désaturation : principe de saturation d'azote (Henry, Dalton, gradient, compartiments (directeur), période), principes de désaturation (sursaturation critique, azote résiduel, modèles (Haldane/ microbulles)), planifier une désaturation (tables MN90 et ordinateurs), ADD, plongée en altitude (ce dernier thème doit être abordé en formation (principes) mais ne fait pas l'objet de question lors de la certification).

Note minimale : 08/20

8.3 Environnement réglementaire, institutionnel et matériel de l'activité

Cette partie porte sur les connaissances réglementaires, institutionnelles, matérielles et organisationnelles utiles à l'enseignement, à l'encadrement et à l'organisation des activités subaquatiques.

Note minimale : 08/20

Les connaissances susceptibles de faire l'objet de l'évaluation concernent notamment :

Code du sport

- Principes généraux du Code du sport (parties législative et réglementaire)
- Dispositions relatives aux activités subaquatiques
- Prerogatives, responsabilités et conditions d'évolution des pratiquants
- Notions générales relatives aux autres réglementations pouvant concerner l'activité (santé, travail, affaires maritimes, etc.)

Direction de plongée

- Activité de DP
- Organisation de plongées particulières (nuit / jeunes / dérivantes, épaves, mélanges...)

Matériel de plongée

- Connaissance des principaux équipements utilisés en plongée subaquatique
- Fonctionnement des matériels et contribution à la prévention des risques
- Entretien courant et gestion d'un parc matériel

Environnement institutionnel

- Organisation du sport en France
- Missions et rôles des principaux acteurs institutionnels
- Organisation des certifications fédérales et professionnelles
- Articulation entre pratique fédérale et pratique professionnelle

Organisation de la FSGT

- Valeurs et principes de la FSGT
- Organisation générale de la fédération
- Rôle des différentes structures fédérales
- Fonctionnement des commissions, collectifs et instances fédérales

Enseignement des spécialités

- Organisation générale des cursus de spécialités, notamment du cursus Suba Jeun's
- Conditions d'accès et modalités de formation
- Principes de prévention des risques propres aux spécialités
- Préservation de l'environnement et bonnes pratiques associées

Fonctionnement associatif

- Organisation générale d'une association sportive ;
- Rôle des différentes instances et responsabilités associées ;
- Fonctionnement administratif et financier d'une structure ;
- Organisation et gestion des activités ;
- Participation à la vie et au développement d'une structure FSGT.

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Mobiliser les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et institutionnelles nécessaires à l'enseignement, à l'encadrement et à la direction de plongée
Eléments observables	Capacité à : - expliquer les mécanismes, principes et règles applicables - justifier les conduites adaptées - utiliser une terminologie précise et adaptée - établir des liens entre les connaissances et la pratique
Points de vigilance et de sécurité	- Inexactitudes scientifiques, techniques, réglementaires ou institutionnelles - Raisonnement incohérent ou incomplet - Utilisation imprécise de la terminologie - Difficulté à relier les connaissances à leur application pratique - Méconnaissance des dispositions réglementaires applicables à l'activité et aux responsabilités du moniteur - Explications conduisant à des comportements inadaptés ou dangereux en plongée
Conditions de réalisation	- Épreuve écrite, orale ou mixte d'une durée maximale de 2h 30min (2 X 45 min + 1h) - L'évaluation porte sur tout ou partie des domaines de connaissances définis aux chapitres 8.1, 8.2 et 8.3

MODULE « ORGANISER ET SECURISER L'ACTIVITE »

9) Organiser et Diriger une plongée comprenant plusieurs palanquées en enseignement.

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Organiser une plongée d'exploration ou d'enseignement - Assurer la sécurité des pratiquants - Adapter l'organisation au site et aux conditions - Coordonner les moyens humains et matériels
Eléments observables	- Contrôles avant départ réalisés - Consignes de sécurité annoncées - Constitution des palanquées cohérente - Annonce des palanquées réalisée. - Prise des paramètres effectuée - Choix du site adapté - Topo site clair et complet. - Coordination de l'équipe assurée (notamment animation des matelots) - Mise en place des ateliers organisée. - Disponibilité et réactivité du DP.
Points de vigilance et de sécurité	- Défaut de prise en compte de la sécurité des pratiquants - Organisation inadaptée aux conditions de plongée - Défaut d'anticipation des risques - Non-Respect du cadre réglementaire - Gestion insuffisante des moyens de sécurité - Communication inadaptée ou insuffisante
Conditions de réalisation	- Mise en situation réelle durant l'ensemble du stage certificatif - Entretien possible avec le jury sur d'autres configurations de plongée.

10) ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE LES ATELIERS DES MODULE TECHNIQUES ET PHYSIQUES

Note minimale : 08/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Organiser les ateliers techniques et physiques - Assurer la sécurité des pratiquants - Adapter l'organisation aux exercices réalisés - Coordonner les moyens humains et matériels.
Eléments observables	- Ateliers préparés et sécurisés - Organisation adaptée aux exercices - Consignes claires et adaptées aux exercices réalisés - Répartition des rôles cohérente - Matériel vérifié et disponible - Surveillance effective des ateliers - Gestion des enchaînements et rotations - Réactivité face aux incidents ou difficultés
Points de vigilance et de sécurité	- Défaut de prise en compte de la sécurité des pratiquants - Organisation inadaptée aux exercices réalisés - Défaut d'anticipation des risques - Gestion insuffisante des moyens de sécurité - Difficultés d'adaptation aux conditions réelles.
Conditions de réalisation	- Mise en situation réelle durant le stage certificatif - Organisation des ateliers des modules physiques et techniques - Évaluation réalisée tout au long du stage.

11) Sécurité surface et sauvetage aquatique

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Mettre en œuvre les procédures de secours - Assurer la sécurité surface - Coordonner une intervention - Utiliser les matériels de secours adaptés
Éléments observables	- Ateliers préparés et sécurisés - Conduite à tenir à l'arrivée surface adaptée - Sortie d'eau organisée et sécurisée - Alerte et coordination des secours assurées - Oxygénothérapie mise en œuvre correctement - Utilisation du matériel de secours maîtrisée - Répartition des rôles cohérente - Gestion du stress et de l'urgence adaptée - Communication claire avec l'équipe.
Points de vigilance et de sécurité	- Défaut de prise en compte de la sécurité de l'intervention - Non-respect des procédures de secours - Réaction inadaptée face à l'urgence - Coordination insuffisante de l'intervention - Gestion insuffisante des moyens de secours.
Conditions de réalisation	- Cas concrets réalisés durant la formation - Situations variées de secours et sauvetage. - Évaluation réalisée en situation réelle ou simulée. - Référence aux procédures du module 4 CAFSAN.

APTITUDES PREALABLES A LA CANDIDATURE AU STAGE FINAL CERTIFICATIF

Détail des aptitudes obligatoires que le candidat doit présenter à l'entrée du stage final
(Validité : 9 mois).

Les aptitudes A1 et A2 doivent être attestées par au minimum un MF2 titulaire d'une licence FSGT en cours de validité, l'aptitude A3 par un moniteur CAFSAN titulaire d'une licence FSGT en cours de validité.

A1/ Réaliser un 800 m PMT. (cf. épreuve 1)

A2/ Réaliser une démonstration de remontée gilet 25m, remorquage et déséquipement (cf. épreuve 2)

A3/ Sécurité surface et sauvetage aquatique (cf. épreuve 11)

MODULARITE

La certification des compétences peut être réalisée de manière partielle dans le cadre du parcours de formation du candidat.

Le stage final certificatif constitue à la fois :

- un espace d'évaluation certificative ;
- et un temps de formation permettant au candidat de se confronter à d'autres organisations pédagogiques, formateurs et situations de pratique.

À ce titre, un candidat peut choisir de participer à un stage final certificatif avant d'estimer son parcours totalement abouti.

Dans ce cadre, les épreuves autres que :

- épreuve 2 : remontée gilet 25 m ;
- épreuve 3 : pédagogie de la pratique ;
- épreuve 6 : pédagogie de la théorie ;
- épreuve 9 : organisation et direction de plongée ;

peuvent faire l'objet d'une attestation fédérale de compétences, totale ou partielle.

De même, certaines compétences peuvent également faire l'objet d'une validation anticipée dans le cadre du parcours de formation.

Cette validation est réalisée conjointement par deux enseignants de niveau 4 (Code du Sport) dont au moins un est extérieur au club formateur et au moins un est Moniteur Fédéral 2^{ème} degré avec un numéro FSGT définitif.

Dans ce cadre, les épreuves autres que :

- épreuve 2 : remontée gilet 25 m ;
- épreuve 3 : pédagogie de la pratique ;
- épreuve 6 : pédagogie de la théorie ;
- épreuve 9 : organisation et direction de plongée ;
- épreuve 5 : pédagogie appliquée
- épreuve 8 : maîtriser les connaissances utiles à l'enseignement, à l'encadrement et à la direction de plongée

peuvent faire l'objet d'une attestation fédérale de compétences, totale ou partielle.

La validité de l'attestation fédérale de compétences est de 18 mois.